

Massif des Vosges
Restauration Paysagère & Agroécologique
Convention 2021-2027

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX
DOSSIER TECHNIQUE AGROECOLOGIQUE COMMUN

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

1.	IDENTITE DU MAÎTRE D'OUVRAGE DEMANDEUR
- Association Foncière Pastorale (AFP) de la Motelotte	

2.	PARTENAIRE AGRICOLE			
2.1.1	IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
nom – prénom				
ou raison sociale				
adresse				
code postal		commune		
téléphone		adresse mail		
n° SIRET			n° PACAGE	

2.2.1	DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE		
surface totale de l'exploitation (ha S.A.U.) :		dont prairie de fauche pure	
		dont fauche / pâture	
main-d'œuvre (U.T.H.) :		dont pâture	
Cheptel		Activités de l'exploitation	
type	nombre UGB		
☐ bovin laitier		☐ production principale	
☐ bovin allaitant		☐ production secondaire / de loisir	
☐ caprin		☐ activité de transformation	
☐ ovin		☐ activité d'accueil	
☐ équin, asin			
☐ porcin			
☐ autre :			

Autre atelier agricole		Autres informations
type	détail	
☐ maraichage		☐ jeune agriculteur
☐ petit fruit		☐ en cours d'installation
☐ plante médicinale – aromatique		☐ projet de développement
☐ verger		☐ autre :
☐ autre :		

2.1.2	IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
nom – prénom				
ou raison sociale				
adresse				
code postal		commune		
téléphone		adresse mail		
n° SIRET			n° PACAGE	

2.2.2	DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE		
surface totale de l'exploitation (ha S.A.U.) :		dont prairie de fauche pure	
		dont fauche / pâture	
main-d'œuvre (U.T.H.) :		dont pâture	
Cheptel		Activités de l'exploitation	
type	nombre UGB		
☐ bovin laitier		☒ production principale	
☐ bovin allaitant		☐ production secondaire / de loisir	
☐ caprin		☐ activité de transformation	
☐ ovin		☐ activité d'accueil	
☐ équin, asin			
☐ porcin			
☐ autre :			

Autre atelier agricole		Autres informations
type	détail	
☐ maraichage		☐ jeune agriculteur
☐ petit fruit		☐ en cours d'installation
☐ plante médicinale – aromatique		☐ projet de développement
☐ verger		☐ autre :
☐ autre :		

type d'herbivore	âge	conversion en U.G.B.
bovin	bovin de plus de 2 ans ou vache ayant vêlé	1
	bovin de 6 mois à 2 ans	0,6
	bovin de moins de 6 mois	0,4
ovin	ovin de plus d'un an ou brebis ayant mis bas	0,15
caprin	caprin de plus d'un an ou chèvre ayant mis bas	0,15
équidé	équidé de plus de 6 mois	1
alpaga	plus de 2 ans	0,3
lama	plus de 2 ans	0,45
cerf, biche	plus de 2 ans	0,33

3.	SECTEUR CONCERNE PAR LE PROJET				
3.1.	SITUATION CADASTRALE				
commune	lieu-dit	références cadastrales		surface cadastrale	surface concernée
		section	n° parcelle		
BELVAL	SOUS LES CHENES	A	92	619	619
BELVAL	SOUS LE MOULIN	A	511	2241	2241
BELVAL	SOUS LE MOULIN	A	512	910	910
BELVAL	HONAME	A	543	2380	2380
BELVAL	SOUS BOUCHARD	A	544	880	880
BELVAL	SOUS BOUCHARD	A	545	1670	1670
BELVAL	SOUS BOUCHARD	A	548pp	1610	657
BELVAL	SOUS BOUCHARD	A	549	1862	1862
BELVAL	SOUS BOUCHARD	A	550pp	2837	1792
BELVAL	LE GROS PRES	A	551	790	790
BELVAL	LE GROS PRES	A	552	1516	1516
BELVAL	LE GROS PRES	A	553	1485	1485
BELVAL	LE GROS PRES	A	554	1825	1825
BELVAL	LE GROS PRES	A	555	1710	1710
BELVAL	LE GROS PRES	A	557	3950	3950
BELVAL	LE GROS PRES	A	559	1906	1906
BELVAL	LE GROS PRES	A	560	1918	1918
BELVAL	LE GROS PRES	A	561	1800	1800
BELVAL	LE GROS PRES	A	562	1320	1320
BELVAL	LE GROS PRES	A	563	4374	4374
BELVAL	LE GROS PRES	A	564	1090	1090
LE MONT	LES PRES DU STERION	A	582	1708	1708
LE MONT	LES PRES DU STERION	A	593pp	5205	3635
LE MONT	LES PRES DU STERION	A	594	3405	3405
LE MONT	LES PRES DU STERION	A	595	4127	4127
LE MONT	LE BEUVORIEUX	A	684	23	23
LE MONT	LE BEUVORIEUX	A	689	2865	2865
LE MONT	AUX PEAPRES	A	730	3765	3765
LE MONT	LE BEUVORIEUX	A	1094	630	630
LE MONT	AUX CHAMPS PEILLES	A	1103	3008	3008
LE SAULCY	CHAMP DES EPINES	A	1384	2977	2977
LE SAULCY	CHAMP DES EPINES	A	1385	4570	4570

3.1.	SITUATION CADASTRALE (suite)				
commune	lieu-dit	références cadastrales		surface cadastrale	surface concernée
		section	n° parcelle		
LE SAULCY	HAUT DE DAMMONT	A	1398	4440	4440
LE SAULCY	PRES DE BELVAL	A	1591	3350	3350
LE SAULCY	PRES DU SAULCY	A	1596	2950	2950
LE SAULCY	AUX GRANDES HAIES	A	1652	4310	4310
LE SAULCY	AUX GRANDES HAIES	A	1657	2340	2340
LE SAULCY	A LA TOHERE	A	1825	6760	6760
TOTAL :				9ha 51a 26ca	9ha 15a 58ca

3.2.	SITUATION REGLEMENTAIRE OU RELATIVE A UN ZONAGE	
nature de la réglementation ou du zonage		parcelles concernées (s'il ne s'agit pas de l'ensemble du secteur concerné), et remarques
urbanisme	Schéma de cohérence territoriale :	
	Classement carte communale :	Le Saulcy = hors zone constructible
	Règlement national d'urbanisme (RNU) :	Le Mont et Belval
	Classement PLU / PLUi	PLUiH en cours d'approbation
	Avis du Parc sur le PLU / PLUi	Avis favorable
	Avis de la Chambre sur le PLU / PLUi	Avis favorable
Trame Verte et Bleue (TVB)	☐ définition d'une sous-trame prairiale	
périmètre de protection des eaux	☐ immédiat n°	
	☐ rapproché n°	
	☐ éloigné	
site et paysage	☐ inscrit, nom :	
	☐ classé, nom :	
arrêté de protection	☐ de biotope :	
réserve naturelle	☐ de :	
Natura 2000	☐ zone spéciale de conservation :	
	☐ zone de protection spéciale :	
forêt soumise au régime forestier	☐	
réglementation des boisements	☒ boisement « interdit ou réglementé »	Tout boisement est interdit dans le périmètre d'une AFP.
	☐ boisement « libre »	
ZNIEFF	☒ Nom : Vosges Moyennes (410010389)	ZNIEFF de type 2
espace naturel sensible, zone humide remarquable...	☐ Nom :	
Parc naturel régional	commune adhérente : ☐ au SM du Parc des Ballons des Vosges ☐ au SM du Parc des Vosges du Nord commune non adhérente : ☐	

* Motif de consommation excessive des terres agricoles et de remise en cause de la viabilité des exploitations agricoles (souci de cohérence entre le projet de restauration et le document d'urbanisme de la collectivité).

3.3.	PLAN DE PAYSAGE OU GERPLAN INTERCOMMUNAL – PROJET DE TERRITOIRE	
Structure porteuse du Plan de paysage ou GERPLAN (Communauté de communes ou d'agglomération) :		Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
Année du Plan de paysage ou GERPLAN (et le cas échéant nom du Plan de paysage ou GERPLAN si différent) :		2003
Orientation du Plan de paysage ou GERPLAN concernant le projet (pour la parcelle ou son environnement proche) :		Les parcelles du projet sont situées dans le zonage : « Couper les boisements situés dans les secteurs d'enjeux pour les paysages ouverts »
Autre type de projets de territoire (exemple : charte de développement local, PCAET, PAT, PADD du PLU(i), Docob Natura 2000)		
3.4.	SITUATION CONTRACTUELLE ET GARANTIES DE GESTION DURABLE DU SITE RESTAURE	
Type de contrat		Clauses de gestion durable (si existantes)
☐ bail rural		
☐ bail rural à clauses environnementales		
☒ convention pluriannuelle de pâturage :		Interdiction de retourner les prairies Protéger cours d'eau et fossés du piétinement des animaux
☐ autre :		

Mesures Agro-Environnementales et Climatique (MAEC) et Paiement pour Services Environnementaux (PSE)		
☒ Absence de MAEC	☐ Proposition de classement en MAEC lorsqu'il s'agit de parcelles ne figurant pas sur les plans de zonage en vigueur	
☐ MAEC système	Intitulé de la MAEC	
	Principaux engagements liés à la MAEC <i>(Communiquer le lien du cahier des charges MAEC correspondant)</i>	
	Période du contrat MAEC	
☐ MAEC localisée	Intitulé de la MAEC	
	Principaux engagements liés à la MAEC <i>(Communiquer le lien du cahier des charges MAEC correspondant)</i>	
	Période du contrat MAEC	
☐ PSE	Principaux engagements liés aux PSE	

4.	DIAGNOSTIC TERRITORIAL, PAYSAGER ET AGROÉCOLOGIQUE
4.1.	ENJEUX DU SECTEUR CONCERNE

4.1.1. Historique du lieu

Exemples : date d'abandon de la parcelle, enrésinement, utilisation agricole ancienne (fauche, pâture, mixte, bovins, cultures, troupeaux bovins / ovins etc.), évolution du secteur (ressource : remonterletemps.ign.fr)

L'association Foncière Pastorale (AFP) de la Motelotte a été créée par arrêté préfectoral en 2008. Son périmètre s'étend sur plus de 77 hectares répartis en 10 îlots. 43 hectares sont actuellement sous convention agricole avec des exploitants du territoire.

Les parcelles du projet sont principalement des pessières après coupe rase ou des parcelles de sapins de Noël en fin d'exploitation en fond de vallée. La plupart des pessières ont fait l'objet d'un broyage grossier lors d'une précédente tranche de travaux.

A noter la présence d'un secteur en terrasses surplombant la commune de Le Saulcy et un fond de vallon destiné à du pâturage extensif en pré-bois.

4.1.2. Paysage global dans lequel se situe le secteur

Exemples : paysage ouvert, vallée très boisée, très urbanisée, vaste secteur de landes d'altitude etc.

Historiquement, la forêt occupe les massifs montagneux alors que les vallées sont consacrées au bâti et à l'activité agricole. Avec l'exode rural d'après-guerre et les politiques encourageant la plantation d'épicéas, la vallée a peu à peu disparu sous les frondaisons des résineux. Elle s'est progressivement rouverte suite aux effets de la tempête Lothar et de plus de 10 années d'action de l'AFP. L'association continue d'œuvrer en convertissant les boisements en terre agricole dans son périmètre d'action dès lors qu'ils sont exploités.

4.1.3. Éléments du patrimoine caractéristique du secteur

Exemples : vallée riche en murets, terrasses, en zones humides, fruitiers etc.

Le périmètre de l'AFP est principalement constitué d'un fond de vallée qui relie les trois communes. A noter quelques terrasses de part et d'autre de la vallée et des vergers anciens à proximité du bâti. Le paysage est marqué par le cordon de ripisylve qui borde le ruisseau Le Bouchard et les arbres isolés dans les pâtures. Il reste encore des boisements résineux en timbre-poste.



4.1.4. Fréquentation du secteur

Exemples : sentiers balisés, itinéraires VTT, secteur de promenade apprécié par les locaux, routes etc.



L'AFP est traversée en son milieu par la RD 424, axe très fréquenté reliant les Vosges à l'Alsace via le col du Hantz. Elle constitue un point d'entrée sur le territoire de la CASDDV. L'Office du Tourisme y a installé du mobilier urbain visant à présenter et à valoriser le territoire.

De nombreux circuits de randonnée gérés par le Club vosgien ponctuent les trois communes, dont certains passent à proximité des projets de remise en état.

Le territoire est également fréquenté par les chasseurs et les pêcheurs.

4.1.5. Dynamique et projets agricoles

Exemples : évolution du nombre d'agriculteurs, Projet alimentaire territorial (PAT) etc.

4.1.6. Projet de la commune ou de la communauté de communes ou d'agglomération sur le secteur

Cette partie permet de compléter, détailler les projets de territoires qui ont pu être cités dans la partie 3.3.

Exemples : préconisations du Plan de paysage ou GERPLAN intercommunal, orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PLU), souhaits et projets spécifiques de la commune etc.

L'ex-communauté de communes, avec le soutien des communes, a été à l'origine de la création de l'AFP de la Motelotte. Ces associations autorisées ont pour objet de favoriser le maintien d'une agriculture montagnarde en organisant la mise en valeur des terrains inclus dans leur périmètre. Ce projet va en ce sens.

4.2.1. Description du projetUtilisation future de la parcelle rénovée

☒ pâture	☒ prairie de fauche	☐ utilisation mixte fauche / pâture
☒ pré-bois	☐ pré-verger	☐ petits fruits
☐ plantes médicinales et/ou aromatiques	☐ maraîchage	☐ autre :
Commentaire :		

4.2.2. Justifications agricoles de la restauration paysagère et agroécologique

Ce paragraphe permet de justifier les besoins en pâtures ou prés de fauche, mais aussi la capacité de l'exploitation concernée de réellement gérer, dans le futur, les surfaces à rénover eu égard à son troupeau et matériel actuel ou futur.

Se reporter à la typologie agroécologique des prairies permanentes du massif des Vosges : Les prairies permanentes du Massif des Vosges - Typologie agroécologique et diagnostic prairial, valeurs agronomiques, économiques, écologiques, paysagères... (Guide 2020) : disponible en [consultation](#) et en [téléchargement](#)

Justifications des besoins en pâtures, prés de fauche ou autre activité de l'exploitation :

Le périmètre de l'AFP est couvert par un éleveur ovin lait, un éleveur bovin lait de race vosgienne. Un des deux exploitants vient d'intégrer le GAEC de son fils et sa belle-fille, pérennisant ainsi la destination agricole de ses terres. Avec les épisodes de sécheresse estivale marqués depuis plusieurs années, l'autonomie fourragère des exploitations est menacée. La remise en état agricole de ces terres doit les aider à garantir la viabilité économique de leurs élevages.

Type agroécologique majoritaire de prairie attendu (nom) :

Se reporter à la [typologie agroécologique](#) des prairies permanentes du massif des Vosges

CP2 pâture à faible chargement

CP3 pâture à fort chargement

Faire le lien entre le type agroécologique majoritaire de prairie attendu, ses caractéristiques et les besoins de l'exploitation agricole :

Se reporter à la [typologie agroécologique](#) des prairies permanentes du massif des Vosges

Exemple : CP2 pâture à faible chargement, valeur alimentaire élevée, faible souplesse d'exploitation

CP2 pâture à faible chargement, valeur alimentaire élevée, intérêt floristique fort, faible souplesse d'exploitation, stockage de carbone correct

CP3 pâture à fort chargement, valeur alimentaire élevée, intérêt floristique bon, faible souplesse d'exploitation, stockage de carbone correct

Capacité à gérer et entretenir les surfaces eu égard au troupeau et au matériel actuels ou futurs :Autres informations :**4.2.3. Potentialités agricoles du secteur concerné par la restauration et pratiques mises en œuvre**

Se reporter à la [typologie agroécologique](#) des prairies permanentes du massif des Vosges

Préciser les pratiques agricoles mises en œuvre liées au type de prairie souhaitée :

Exemple : période de première exploitation envisagée, nombre de coupes envisagées, une fourchette indicatrice pour le chargement moyen (j.UGB/ha/an), le rendement attendu (tMS/ha/an), la fertilisation envisagée etc.

Autres pratiques de gestion mises en œuvre :

Exemple : travail en agriculture biologique (AB), gestion agro-sylvo-pastorale avec exploitation des arbres, utilisation du feuillage comme ressource fourragère etc.

4.3.1. Description de l'état initial du secteur (à reporter sur un orthophotoplan de diagnostic)Description du secteur :

La description de l'état initial de la ou des parcelles peut s'appuyer sur un orthophotoplan commenté répertoriant les différents types d'habitats présents.

Se reporter à la notice du dossier pour connaître les types d'habitats à renseigner.

Présences d'éléments écologiques et paysagers particuliers (à reporter sur l'orthophotoplan de diagnostic)

Présence sur les parcelles concernées de :

☒ Cours d'eau ☒ Fossés, rigoles ☐ Arbres fruitiers ☐ Haies ☐ Arbres isolés ☐ Murets ☒ Terrasses
☐ Pierriers ☐ Affleurements rocheux ☐ Petit patrimoine rural (calvaire, etc.) :

4.3.2. Enjeux écologiques et de biodiversité identifiés

Se reporter à la notice du dossier pour connaître les enjeux écologiques et de biodiversité à renseigner.

Exemple : Identification de 10 espèces d'orthoptères dont le Gomphocère tacheté *Myrmeleotettix maculatus*, une espèce dont la conservation a été jugée prioritaire à l'échelle du Parc. Les formations herbeuses rases et dénudées que l'on retrouve autour des affleurements rocheux sont particulièrement favorables à cette espèce.

Périmètre de l'AFP largement situé en zone humide : substitution d'habitats pauvres (hagis, sapins de Noël) par des habitats plus accueillants (prairies de fauche, pâtures bovines/ovines)

Favoriser la présence d'espèces inféodées aux zones humides ouvertes (insectes, reptiles, amphibiens, ...)

Réalisation des travaux en dehors des périodes sensibles pour la faune ;

4.3.3. Enjeux paysagers et de cadre de vie identifiés

Se reporter à la notice du dossier pour connaître le détail des enjeux paysagers.

Enjeux paysagers identifiés :

☒ Espace de respiration	☐ Patrimoine paysager	☒ Microboisement gênant
☒ Liaison de fond de vallée/vallon	☐ Point de vue	☐ Perspective, point de repère
☐ Lisière adaptée	☒ Pré-bois	☐ Mosaïque paysagère
☐ Autre		

4.3.4. Enjeux climatiques (adaptation au changement climatique) et liés à la ressource en eau identifiés

Se reporter à la notice du dossier pour connaître les attentes liées aux enjeux climatiques.

Préciser les enjeux climatiques identifiés sur le secteur :

Exemple : maintien des arbres pour conserver de la fraîcheur, pas d'accroissement du cheptel (lien avec la ressource en eau), stockage du carbone dans les 30 premiers cm du sol équivalent entre une forêt et une prairie permanente etc.

Maintien d'arbres en bord de cours d'eau et dans les parcs.

Gestion d'un îlot en pré-bois

Préciser les enjeux liés à la ressource en eau identifiés sur le secteur :

Exemple : protection des captages d'eau, besoin en eau (accroissement ou maintien du cheptel), évolution du comportement hydraulique de la parcelle en lien avec le captage d'une source pour l'abreuvement etc.

Bétail à proximité du cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole

Interdire l'accès au cours d'eau aux bovins

Aménager des points d'abreuvements

Préserver la ripisylve

4.3.5. Autres enjeux identifiés

Exemples de rédaction :

Thèmes des enjeux	Enjeux identifiés
Sol	Exemple : érosion des sols, tassement des sols, maintien de la fonctionnalité du sol Terre mise à nue pouvant être sensible à l'érosion.
Autres	

4.3.6. Prise en compte des enjeux globaux et impacts indirects du projet

Ce paragraphe permet de réfléchir aux impacts indirects du projet à l'échelle de l'exploitation agricole ou à une échelle plus globale.

Exemple : le projet permettra de contribuer à l'amélioration de l'autonomie fourragère sans intensifier d'autres parcelles à enjeux environnementaux gérées par l'exploitation (par exemple sur les hautes-chaumes).

4.4. SYNTHÈSE

4.4.1 Etat initial constaté et état final attendu

Indiquer sur l'orthophotoplan des travaux, l'ensemble des actions prévues.

Projet détaillé (pratiques mises en œuvre) et justification des travaux prévus prenant en compte les enjeux agricoles, écologiques, paysagers et climatiques identifiés (Eviter Réduire) :

Exemple : Les formations rocheuses avec une végétation herbacées bases favorables au Gomphocère tacheté seront maintenues.

Mise en place de semence locale, fauche tardive de la prairie, pas d'amendement dans les zones à forte sensibilité écologique, travaux en-dehors des périodes de reproduction, nidification et hibernation des espèces sensibles etc.

4.4.2 Synthèse des travaux prévus et calendrier prévisionnel (indicatif)

Se reporter aux données issues du guide technique consacré à la restauration prairiale

Exemple de rédaction

phase	nature des travaux*	mode d'intervention (mécanique / manuel)	surface ou longueur concernée	moyens humains envisagés pour la réalisation des travaux (entreprise, travaux en régie, bénévolat valorisé)
① début : durée :	Broyage et arasement des souches	Mécanique	9ha 15a 58ca	Entreprise
② début : durée :	Pose de clôtures	Mécanique + manuel	4000 ml	Travaux en régie/Entreprise
③ début : durée :	Reprofilage de fossés existants	Mécanique	250 ml	Entreprise
④ début : durée :	Semis et roulage	Mécanique	1	Travaux en régie
<u>Interventions particulières à envisager après réalisation des travaux de restauration paysagère et agroécologique :</u>				
⑥ début : durée :				

Indicateurs de résultats à atteindre en fin de restauration paysagère et agroécologique (agricoles, paysagers, environnementaux) : ces éléments définis de manière concertée serviront de points de contrôle lors de la réception des travaux. Ils peuvent conditionner le versement effectif de la subvention.

Remarque : ces indicateurs doivent être mesurables (oui / non, nb d'ha, % etc.). Définir au moins 5 points de contrôles différents.

Indicateurs	Description
Agricoles	<i>Prairies restaurées (O/N)</i>
Paysagers	<i>Boisements gênants supprimés (O/N)</i> <i>Pré-bois aménagé (O/N)</i>
Ecologique	<i>Ripisylve maintenue (O/N)</i>
Climat	<i>Maintien d'une structure arborée (O/N)</i>
Autres	